

Edito



ABDESSALAM BENABBOU
 Directeur des Affaires
 Administratives et Générales
 Ministère de l'Economie et des
 Finances
 Président du RESIFIP

Le Réseau des Instituts des Finances Publiques s'est progressivement affirmé comme un espace de coopération privilégié entre les Instituts des Finances Publiques d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes. À travers cette dynamique, notre réseau contribue activement au renforcement des capacités, au partage d'expériences et à la diffusion des bonnes pratiques au service d'une gouvernance des finances publiques plus performante, plus transparente et plus responsable.

Les 1^{er} et 2 décembre 2025, Rabat a accueilli la réunion des coordonnateurs du RESIFIP au siège du Ministère de l'Économie et des Finances. Cette rencontre a constitué une étape importante pour renforcer la coordination entre les instituts membres, harmoniser les actions et définir des orientations communes afin de mieux répondre aux défis actuels et futurs des administrations financières. Elle a également mis en évidence le rôle déterminant des coordonnateurs et la nécessité de consolider la coopération à travers la mutualisation des ressources pédagogiques, l'organisation de formations conjointes et le développement de projets collaboratifs avec les partenaires techniques et financiers.

La réunion a permis d'engager la préparation de la 8^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP), qui se tiendra au **Maroc les 18 et 19 mai 2026**, et d'aboutir à une thématique alignée sur les priorités actuelles : « **Échange de données et partage d'informations : leviers de transparence et de performance dans la gouvernance des finances publiques** ».

« Échange de données et partage d'informations : leviers de transparence et de performance dans la gouvernance des finances publiques ».

Dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et des attentes croissantes des citoyens en matière de transparence et d'efficacité, l'échange de données devient un levier essentiel pour améliorer la décision publique, renforcer la redevabilité et soutenir la performance budgétaire. La prochaine CIFP s'articulera autour de deux panels complémentaires visant à encourager des solutions concrètes adaptées aux réalités des pays membres. La réunion a également porté sur l'organisation de la CIFP 2026 et sur la tenue d'un atelier consacré au positionnement et à l'organisation des instituts des finances publiques afin de mieux répondre aux attentes des ministères chargés des finances.

DANS CE NUMÉRO

Edito	1
Réunion avec M. l'Ambassadeur Directeur Général de l'AMCI	1
Next Event	1
Atelier : Positionnement et organisation des instituts des finances publiques	2
Point sur la réunion des coordonnateurs	2
Fait marquant	2
Dossier : Formation & Renforcement des Capacités	3 - 4
Former pour sécuriser la déconcentration de la dépense : cas de la RDC	5
Voyage d'étude au Maroc (ENF- RDC)	5
Formation et Renforcement des capacités en Afrique et au Moyen-Orient	6
Info Réseau	7 - 8
Nous contacter	8

Réunion avec M. l'Ambassadeur Directeur Général de L'Agence Marocaine de Coopération Internationale.

Le 2 décembre 2025, les coordonnateurs ont été reçus par M. l'Ambassadeur, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale, qui a réaffirmé l'engagement de son agence à soutenir les initiatives destinées à renforcer le partage d'expertise et le développement des capacités dans le domaine des finances publiques. Il a, par ailleurs, encouragé le Réseau à élargir davantage son ouverture à d'autres pays, notamment en Afrique de l'Est, tels que le Kenya, la Tanzanie, le Malawi ou encore le Nigéria, afin de renforcer la dynamique de coopération régionale et l'enrichissement mutuel des expériences.



NEXT EVENT :

La 8^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP) sera tenue les 18 et 19 mai 2026, à Rabat, au Royaume du Maroc.

ATELIER : Le positionnement et l'organisation des instituts des finances publiques pour répondre aux attentes des ministères chargés des finances

Un atelier consacré au thème « **Le positionnement et l'organisation des instituts des finances publiques pour répondre aux attentes des ministères chargés des finances** » a été marqué par des échanges approfondis autour des expériences nationales de plusieurs pays membres du RESIFIP.

À cette occasion, les représentants du Maroc, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire et de la République Démocratique du Congo ont présenté les modèles organisationnels de leurs instituts respectifs, en mettant en avant les avancées réalisées, les mécanismes de gouvernance adoptés ainsi que les défis rencontrés dans la structuration et le pilotage de ces institutions.

Ces présentations ont permis d'ouvrir un dialogue constructif entre les participants et d'identifier des approches innovantes ainsi que des bonnes pratiques susceptibles d'être partagées et adaptées au sein du réseau. Elles ont également contribué à renforcer la réflexion collective sur le rôle stratégique des instituts des finances publiques dans l'accompagnement des réformes et le renforcement des capacités des administrations financières.

À l'issue des travaux, les participants ont convenu de lancer une enquête visant à dresser un état des lieux des dispositifs existants et à identifier un modèle organisationnel de référence pour les instituts des finances publiques au sein du RESIFIP.



Fait marquant

Parmi les souvenirs symboliques qui lient durablement les institutions de formation en finances publiques, figure l'horloge offerte lors de l'inauguration de l'ENAREF. Installée à l'École des Finances en France, elle continue, chaque année, de marquer le temps et d'accompagner le passage des générations d'apprenants. Au-delà de sa fonction première, cet objet est devenu un témoin discret mais éloquent de la coopération et de l'amitié institutionnelle, rappelant que la formation, comme le temps, s'inscrit dans la continuité et la transmission du savoir.

Réunion des coordonnateurs du RESIFIP : Rabat les 1^{er} et 2 décembre 2025

Dans le cadre des préparatifs de la 8^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP), une réunion des coordonnateurs du Réseau des Instituts des Finances Publiques (RESIFIP) s'est tenue les 1^{er} et 2 décembre 2025 au siège du Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc. Cette rencontre a rassemblé les responsables et coordonnateurs représentant les instituts membres issus d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes à savoir : M. Abdessalam BENABBOU, Président du RESIFIP, Mme Sonia HAMAMOUCHE, Secrétaire Générale du RESIFIP; Mme. Caroline Arlette Chantal FOUA VVE NDEDE représentante du 1^{er} Vice-Président du RESIFIP, Mme. Claudie RIGAULT Représentante du 2^{ème} Vice-Président du RESIFIP, M. Yanick LEVODO Secrétaire Général Adjoint du RESIFIP, et les coordonnateurs du réseau à savoir: Mme Joëlle LOYER Mme. Yvette BASHISHWA SHABANI, M. Dabre BARTHELEMY et Mme Fatimatou MOURAD HEIBATT.



Les travaux ont été essentiellement consacrés aux aspects organisationnels et scientifiques de la prochaine conférence. Lors de cette réunion, les participants



ont procédé à la validation de la thématique centrale retenue pour la CIFP, à savoir : « **Échange de données et partage d'informations : leviers de transparence et de performance dans la gouvernance des finances publiques** ». Il a été décidé que cet événement majeur se tiendrait à Rabat les 18 et 19 mai 2026. Le programme s'articulera autour de deux panels

thématiques et les échanges se dérouleront principalement en français, avec un service d'interprétation simultanée en arabe et en anglais en vue de favoriser une large participation. Une note conceptuelle sera élaborée dans les prochains jours, soumise à l'approbation des membres, puis traduite dans les trois langues de travail du réseau.

En marge de ces préparatifs, un atelier thématique a été organisé, portant sur le positionnement et l'organisation des instituts des finances publiques. Ce moment d'échange a permis aux pays membres de présenter leurs expériences nationales respectives, de partager les bonnes pratiques identifiées et de discuter des défis communs rencontrés.

À l'issue de ces discussions, il a été convenu de lancer une enquête approfondie auprès des membres du réseau. Cette démarche vise à établir un état des lieux détaillé des différentes structures, en vue d'élaborer, à terme, un modèle organisationnel de référence pour les instituts des finances publiques.



RENFORCEMENT DES CAPACITES

Formation au profit des auditeurs du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques

L'Institut des Finances (IDF) relevant de la Direction des Affaires Administratives et Générales a organisé, du **27 au 31 octobre 2025**, la troisième édition du stage d'étude au profit des auditeurs du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP) de la République du Cameroun, sous le thème « **Finances Publiques : Gouvernance et Performance** ».



Les travaux de cette session ont permis aux participants de bénéficier de modules interactifs, d'ateliers pratiques portant sur la planification et la gestion budgétaire, la mobilisation des financements, la gouvernance des entreprises publiques, la gestion de la dépense publique et l'audit et l'évaluation des politiques publiques.

En marge de ce stage, la délégation camerounaise a eu l'occasion de participer à une **séance d'initiation au taïchi** animée par une délégation chinoise de **l'Université SHIHEZI**, présente à l'Institut des Finances dans le cadre d'un autre programme de coopération. Cette activité symbolique illustre la vocation de l'IDF en tant que véritable carrefour de rencontre des civilisations, et de dialogue interculturel.

Institut des Finances de la Côte d'Ivoire : Parcours – Gestion des documents

Dans un contexte budgétaire et financier marqué par la dématérialisation, la traçabilité et la redevabilité, la maîtrise du cycle de vie des documents constitue un levier essentiel de conformité, de performance et de bonne gouvernance. La mise en place d'un système de Gestion Electronique des Documents (GED) ou d'un Système d'Archivage Electronique (SAE) apparaît ainsi indispensable.



Au troisième trimestre 2025, l'Institut des Finances de Côte

d'Ivoire a organisé à Bingerville deux sessions de formation en gestion documentaire à l'intention des agents de l'ensemble des Directions Générales du Ministère. Elles ont réuni 26 participants, dont 15 femmes, avec pour objectif de leur fournir les connaissances et outils nécessaires à une gouvernance efficace des documents administratifs conforme aux exigences légales et normatives.

La première session a porté sur les responsabilités des gestionnaires de documents (conformité, sécurité, conservation et traçabilité) ainsi que sur les outils de pilotage, notamment la politique d'archivage, le plan de classement et le référentiel de conservation et d'élimination. La seconde session, plus opérationnelle, a traité des concepts et principes de la GED et du SAE, des étapes de leur mise en place sous leurs dimensions techniques, organisationnelles, humaines et réglementaires, et s'est appuyée sur une démonstration du logiciel *Baby@archives*.

Les évaluations à chaud ont montré que 85 % des participants estimaient avoir nettement amélioré leurs connaissances, tandis que la prestation de la formatrice interne — Inspecteur Vérificateur Principal et Documentaliste d'État — a obtenu 83 % d'avis favorables. Une évaluation du transfert des acquis est prévue début février 2026 au moyen d'un questionnaire en ligne afin de mesurer l'application effective des compétences acquises. Les résultats serviront à préparer un atelier de suivi programmé mi-2026, dédié au partage d'expériences, aux difficultés rencontrées et aux améliorations obtenues.

RENFORCEMENT DES CAPACITES - SUITE

Formation sur le pilotage de la fonction des RH dans le cadre de la LOLF au Ministère des Finances de la République Islamique de Mauritanie

Dans le cadre des réformes liées à la LOLF engagées par le Ministère des Finances de la République Islamique de Mauritanie, le Projet d'appui à la formation en Finances publiques (P2FP) a accompagné l'organisation, les 25 et 26 novembre 2025, d'une formation sur le pilotage de la fonction Ressources humaines à l'Unité de Formation du Ministère. Co-animée par la Directrice des Affaires Administratives et Financières et un expert en gestion des ressources humaines auprès de la Direction générale de la Fonction publique, cette formation s'inscrit dans la modernisation de la gestion publique.

Elle visait à renforcer les capacités des gestionnaires RH dans le cadre des budgets-programme et des Projets Annuels de Performance, notamment par la compréhension du pilotage RH, la maîtrise des indicateurs de gestion, l'intégration des outils numériques, la clarification des responsabilités des gestionnaires et la structuration de la chaîne fonctionnelle RH.



Grâce à une approche participative combinant apports théoriques, études de cas et échanges d'expériences, les cadres du Ministère ont amélioré leurs compétences en matière d'analyse et de suivi des ressources humaines, notamment par l'élaboration de tableaux de bord permettant un pilotage global et plus efficace de la fonction RH.

Rencontre de la Commission Permanente d'Harmonisation Fiscale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Dans le cadre de l'harmonisation fiscale et comptable imposée par la Convention de l'Union Économique de l'Afrique Centrale, la **Commission Permanente d'Harmonisation Fiscale et Comptable (CPHFC)** s'est réunie à **Douala, du 9 au 13 février 2026**, afin de proposer des mesures fiscales visant à rendre l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche plus attractif. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie régionale d'import-substitution adoptée lors de la 15^{ème} session de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement à Yaoundé le 17 mars 2023, ainsi que dans les objectifs du Programme Économique Régional (PER) et du Programme de Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

La stratégie d'import-substitution vise à encourager la production locale afin de couvrir les besoins intérieurs de la sous-région, réduire les importations qui pèsent sur les réserves de change et renforcer la diversification des économies. Elle a également pour objectif de développer le commerce intracommunautaire et de soutenir la stabilité économique des six États membres de la CEMAC. Dans ce contexte, la fiscalité est considérée comme un levier majeur pour stimuler la production locale et accompagner la transformation structurelle des économies de la sous-région vers l'industrialisation.



Outre la réflexion sur les mesures fiscales, la session de la CPHFC a examiné les demandes d'agrément soumises à son attention conformément à la réglementation en vigueur. Elle a ainsi contribué à consolider la gouvernance fiscale régionale et à assurer un cadre propice à l'investissement et à la production locale.

Enfin, dans la continuité de ces efforts, la Commission de la CEMAC, en partenariat avec le Forum des Administrations Fiscales Africaines, organisera une formation sur les prix de transfert à Yaoundé en mars 2026.

FORMER POUR SECURISER LA DECONCENTRATION DE LA DEPENSE : L'EXPERIENCE DE L'ENF EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La modernisation de la gestion des finances publiques en République Démocratique du Congo ne se joue pas seulement dans les textes et les outils. Elle repose avant tout sur la capacité des agents à exécuter correctement la dépense, à produire une information comptable fiable et à gérer la trésorerie selon des procédures harmonisées. C'est dans ce contexte que l'École Nationale des Finances (ENF) a organisé une formation destinée aux utilisateurs finaux de la chaîne déconcentrée de la dépense et des logiciels associés.

L'objectif était clair : réduire les erreurs opérationnelles, harmoniser les pratiques et préparer les équipes à travailler dans un dispositif encore en phase d'expérimentation. Pour y parvenir, la formation a relié la règle, le geste et l'outil. Les participants ont suivi des séquences théoriques consacrées à la réglementation et aux procédures d'exécution de la dépense publique, ainsi que des séquences pratiques centrées sur l'utilisation du logiciel C2D, au cœur de la chaîne opérationnelle.

Le dispositif a ciblé quatre ministères pilotes : Santé, Éducation, Développement rural et Infrastructures/Travaux publics et a permis de former 72 agents répartis en deux groupes entre décembre 2025 et janvier 2026. Un suivi rigoureux a accompagné le processus : présence, appréciation des prestations et évaluation des acquis. Cette démarche a permis d'identifier les points de fragilité et de prévenir les risques d'erreurs d'exécution ou de retards.

De cette expérience, plusieurs enseignements se dégagent pour les instituts membres du RESIFIP : former au moment où la réforme touche le terrain, associer procédures et outils dans un même dispositif, conditionner les attestations à un seuil minimum de réussite, prévoir un accompagnement post-formation et renforcer les rappels d'éthique et de responsabilité administrative.



VOYAGE D'ETUDE AU MAROC D'UNE DELEGATION CONDUITE PAR LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE DES FINANCES DE LA RDC

La Direction des Affaires Administratives et Générales a organisée, les 3 et 4 décembre 2025, une visite d'études au profit d'une délégation conduite par la Directrice de l'École Nationale des Finances relevant du Ministère des Finances de la République Démocratique du Congo, en voyage d'étude au Maroc sur le thème de « la réforme de l'administration publique et la modernisation de la gestion publique ».

La délégation a rencontré les représentants de la Direction des Affaires Administratives et Générales et de la Direction du Budget lors de séances consacrées à la présentation de l'expérience du MEF en matière de gestion des ressources humaines et de la réforme de la gestion budgétaire, à travers notamment :

- Organisation et missions du MEF ;
- Schéma Directeur de la Déconcentration Administrative du Ministère ;
- Dispositif de la formation au Ministère ;
- Loi organique relative à la loi des finances.

Cette rencontre a permis des échanges riches autour des bonnes pratiques en matière de gouvernance administrative et de renforcement des capacités institutionnelles.



DOSSIER : FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT

Entre 2025 et 2030, le **capacity building** en Afrique et dans la région MENA connaît une profonde mutation, répondant aux exigences de complexité croissante des économies, de volatilité financière mondiale et de transformations technologiques rapides. Les programmes de formation, autrefois généralistes, se spécialisent désormais dans des domaines techniques pointus tels que la gestion des finances publiques, l'analytique budgétaire avancée, la supervision bancaire basée sur le risque, la modélisation économétrique et la gestion de la dette publique. Cette évolution traduit la nécessité pour les administrations de disposer de profils hybrides, combinant expertise économique, juridique et compétences analytiques, capables de soutenir des décisions publiques de haute qualité dans un contexte économique de plus en plus complexe.

La digitalisation s'impose comme un axe central du renforcement des capacités, avec le développement massif de plateformes d'e-learning, de simulations économiques et de programmes de formation à distance via des centres régionaux comme AFRITAC ou METAC. Les nouvelles priorités incluent l'intelligence artificielle appliquée aux politiques publiques, la gouvernance des données, la cybersécurité financière et la digitalisation fiscale. Ces transformations exigent des cadres capables d'exploiter pleinement les données et les technologies numériques pour orienter les décisions économiques et assurer la performance et la transparence des administrations publiques.



Le **capacity building** dépasse désormais la simple amélioration administrative pour devenir un instrument stratégique de développement économique et d'attractivité des investissements. Les programmes mettent l'accent sur la sécurisation des contrats publics, la gestion des partenariats public-privé, l'arbitrage international et la mise en place de cadres réglementaires favorables aux investisseurs. Cette orientation permet aux ministères de l'Économie et des Finances d'utiliser la formation comme levier indirect de politique industrielle, financière et économique, renforçant la compétitivité et la crédibilité des pays sur les marchés régionaux et internationaux.



Une autre tendance majeure observée est la **régionalisation et le peer-learning**, c'est-à-dire le passage d'un modèle vertical où les institutions internationales formaient les administrations, vers un modèle collaboratif multi-pays. Les programmes régionaux, les centres techniques et les initiatives de partage d'expérience favorisent la diffusion rapide des bonnes pratiques, l'adaptation aux réalités locales et la création de réseaux professionnels publics solides. Cette approche collaborative contribue à renforcer la cohérence régionale et à accélérer la mise en œuvre des réformes économiques et financières.

Enfin, les programmes de formation s'inscrivent de plus en plus dans une perspective de **transformation structurelle et de développement du capital humain stratégique**. Ils visent à soutenir la diversification économique, la transition énergétique, la résilience climatique, l'inclusion financière et la montée en gamme industrielle. Les domaines nouveaux incluent la finance climat, la taxonomie verte, les politiques industrielles intelligentes, la gestion des chaînes de valeur régionales et la gouvernance de l'économie de la connaissance. L'objectif est de préparer les administrations à relever les défis d'une économie moderne, connectée et durable.

Pour les ministères de l'Économie et des Finances, ces évolutions traduisent trois messages clés : le **capacity building** devient un instrument central de réforme économique et structurelle, les compétences technico-financières avancées constituent un avantage stratégique pour les administrations, et les pays qui investissent dans des capacités spécialisées en finance, data, arbitrage et gouvernance renforcent leur attractivité économique ainsi que leur crédibilité macroéconomique. Cette transformation montre que la formation publique n'est plus seulement un outil de renforcement administratif, mais un moteur essentiel pour le développement économique, la stabilité financière et la modernisation des institutions publiques en Afrique et dans la région MENA.

INFO RESEAU

BURKINA FASO : L'Institut des Finances Publiques du Burkina (IFPB) célèbre sa première promotion, 703 « Sentinelles » au service de la souveraineté financière

Ouagadougou, 13 décembre 2025



Une page historique s'est écrite pour l'IFPB avec la sortie officielle de sa toute première promotion, baptisée « **Sentinelles de la souveraineté économique et financière** ».

Cet événement marque une étape déterminante dans le renforcement des capacités des cadres financiers burkinabè et de la sous-région, soulignant l'engagement de l'IFPB à former des professionnels compétents et responsables capables de soutenir la gestion des finances publiques et la souveraineté économique nationale.

La promotion compte 703 stagiaires ayant franchi avec succès les différentes étapes d'un programme exigeant et structuré selon trois cycles :

- 224 diplômés du Cycle supérieur ;
- 258 diplômés du Cycle intermédiaire ; et
- 221 diplômés du Cycle des agents d'exécution.

Cette première cohorte illustre non seulement la qualité de la formation dispensée par l'Institut, mais aussi son rôle stratégique dans la construction d'une administration financière performante et moderne, capable de répondre aux défis économiques actuels et de soutenir le développement durable du Burkina Faso et de la région.



Togo: L'Institut de Formation des Finances et de la Douane et l'Office Togolais des Recettes (IFFD-OTR) procède à la remise des diplômes à 161 auditeurs de la 6^{ème} promotion

La sortie de la 6^{ème} promotion de l'IFFD-OTR s'est déroulée sous la présidence de **Kanka-Malik Natchaba**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en présence de nombreuses personnalités et délégations venues du Togo, du Gabon, du Niger et du Tchad. La cérémonie a également marqué la clôture de la deuxième session de l'Académie francophone de l'OCDE, dédiée au renforcement des capacités en matière de lutte contre la délinquance fiscale et financière.

La promotion s'est distinguée par des résultats exceptionnels, avec un taux de réussite de 99,38 % et une moyenne de 18,34/20 pour la major, confirmant la politique d'excellence de l'institut, soutenue par son premier parrain, Son Excellence **Faure Essozimna Gnassingbé**, Président du Conseil de la République togolaise. Le Commissaire Général de l'**Office Togolais des Recettes (OTR)**, Dr Philippe Kokou Tchodiè, a rappelé l'ambition de faire de l'IFFD-OTR un pôle régional de référence.

La cérémonie a été rehaussée par une conférence sur « Les finances publiques et la redevabilité » et s'est conclue par un échange symbolique de présents, illustrant le rayonnement régional et l'esprit de coopération qui caractérisent l'institut.



INFO RESEAU

Gabon : L'Institut de l'Économie et des Finances – Pôle Régional



L'Institut de l'Économie et des Finances – Pôle Régional (IEF-PR), institution spécialisée de la CE-MAC, assure la formation des hauts cadres des administrations économiques et financières des États membres. Depuis sa création en 2001, l'IEF-PR a formé huit générations de cadres et a continuellement adapté son offre pédagogique aux besoins des États. À l'occasion de la 8^{ème} promotion, démarrée le 12 juin 2024 sous la direction de **Jacquinot Voundi**, trois nouvelles filières ont été ouvertes — Dette, Concurrence et Statistique — en complément des filières traditionnelles (Douane, Impôts, Trésor et Administration économique et financière). La formation, d'une durée de 18 mois, est structurée autour de trois phases : le Tronc Commun



d'Harmonisation (TCH), la spécialisation et le stage d'insertion professionnelle. Le TCH, d'une durée de quatre mois et représentant 400 heures d'enseignement, vise à harmoniser les connaissances des auditeurs et à évaluer leurs acquis. Pour la 8^{ème} promotion, cette phase a été renforcée par des cours de soutien destinés à 325 auditeurs afin de combler les écarts de niveau. Cette initiative a produit des résultats probants, avec 265 auditeurs ayant validé les modules dès la première session et 60 lors de la seconde, constituant une performance pédagogique notable et un indicateur de satisfaction pour la Direction Générale.



Togo: l'Office Togolais des Recettes

Créé en 2016 au sein de l'Office Togolais des Recettes (OTR), l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD-OTR) a effectivement démarré ses activités en septembre 2019 avec pour mission de former des cadres supérieurs en fiscalité et en douane. Son offre pédagogique s'est progressivement élargie, passant de deux filières initiales à six filières diplômantes à l'horizon 2024-2025, couvrant notamment les impôts, la douane, le management des administrations fiscales et douanières, le trésor, la géométrie-topographie ainsi que la conservation foncière et l'enregistrement. Parallèlement, les effectifs ont augmenté pour atteindre 173 auditeurs en 2024-2025, issus du Togo, du Niger, du Gabon et du Tchad, portant le total cumulé des diplômés à 466.

Les diplômés de l'IFFD-OTR sont reconnus par l'État togolais, attestant de sa crédibilité institutionnelle. En parallèle, l'Institut développe des formations continues et à la carte ayant bénéficié à plus de 1 400 participants, et s'illustre à l'international à travers l'accueil de l'Académie francophone de l'OCDE et le lancement d'un programme pilote sur la lutte contre la fraude à la TVA/TPS.

Guidé par une ambition de rayonnement international, l'IFFD-OTR renforce durablement les compétences en finances publiques à travers des formations de qualité, fondées sur une approche pédagogique pratique. Soutenu par des partenariats stratégiques, l'Institut contribue à la promotion de la bonne gouvernance, de l'intégrité et de l'efficacité dans la gestion des finances publiques.



RÉSEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES

Secrétariat du RESIFIP

+ (212) 05-37-67-75-78

CIFP@finances.gov.ma



<http://resifip.net>

